

# TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE L'AMITIÉ

## Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> JUIN 2019

	COMMUNE				HORS-COMMUNE			
	du lundi au vendredi		week-end - jours fériés (du samedi 8h au lundi 8h)		du lundi au vendredi		week-end - jours fériés (du samedi 8h au lundi 8h)	
	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
	du 1er juin au 30 sept	du 1er oct au 31 mai	du 1er juin au 30 sept	du 1er oct au 31 mai	du 1er juin au 30 sept	du 1er oct au 31 mai	du 1er juin au 30 sept	du 1er oct au 31 mai
Réunion ou Assemblée générale d'Association	gratuit				105 €	130 €		
Manifestation d'Association	1 gratuit / an 100 €	125 €	1 gratuit / an 220 €	245 €	105 €	130 €		
Réunion d'entreprise exposition culturelle	85 €	110 €	220 €	245 €	150 €	175 €		
Vin d'honneur	85 €	110 €	85 €	110 €	105 €	130 €		
Comité d'entreprise communale (1/an)	65 €	90 €	120 €	145 €				
Location 1 journée (particulier)	85 €	110 €			165 €	190 €		
Location 1 week-end (particulier) du samedi 8h au lundi 8h			220 €	245 €			315 €	375 €
Forfait de nettoyage	45 €		45 €		45 €		45 €	
Chèque de caution	450 €		450 €		450 €		450 €	

**Composition des locaux:** - une salle de réception, un local technique avec 2 réfrigérateurs et une plaque électrique, un bloc sanitaire

**Capacité d'accueil** de 100 personnes

**Salle non fumeurs**

Un chèque de caution sera déposé en Mairie, à la réservation. Les chèques de caution et de paiement devront obligatoirement être au nom du locataire. Le locataire devra être l'utilisateur, toute usurpation du tarif communal entraînera la résiliation du contrat sans indemnité de la part du propriétaire. **Un état des lieux** avant et après location sera dressé. En cas de force majeure, le contrat pourra être résilié, sans indemnité, par la Commune.

